Etablissements et vie scolaire

CLIMAT SCOLAIRE
POLITIQUE EDUCATIVE ACADEMIQUE

Politique éducative sociale et de santé en faveur des élèves

Pôle vie des élèves.
Réunions de bassins
CAYENNE – KOUROU – SLM
24 Mars, 5 & 6 Avril 2016

Jean-Roger RIBAUD –
Inspecteurs d'académie - IPR - EVS de l'académie de la Guyane

« DEFINITION » DU CLIMAT SCOLAIRE

Art 1 « L'éducation est la première priorité nationale. Le service public de l'éducation est conçu et organisé en fonction des élèves et des étudiants. Il contribue à l'égalité des chances et à lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative. Il reconnaît que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser. Il veille à l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans aucune distinction. Il veille également à la mixité sociale des publics scolarisés au sein des établissements d'enseignement. Pour garantir **la réussite de tous**, l'école se construit avec la participation des parents, quelle que soit leur origine sociale. Elle s'enrichit et se conforte par le dialogue et la coopération entre tous les acteurs de la communauté éducative ».

La Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 (article 1) indique qu'il faut : [..]améliorer le climat scolaire pour refonder une école sereine et citoyenne en redynamisant la vie scolaire (…) en créant les conditions d'un climat scolaire serein dans les écoles et les établissements scolaires pour favoriser les apprentissages, le bien-être et l'épanouissement des élèves et de bonnes conditions de travail pour tous.

BO 10-11-2015 Politique éducative sociale et de santé en faveur des élèves
Les personnels médicaux, infirmiers et sociaux de l'éducation nationale en sont des acteurs essentiels dans le cadre d'un travail en équipes pluri-professionnelles pour concevoir politique éducative sociale et de santé d'établissement faveur des élèves.

Etablissements et vie scolaire

Le climat scolaire qu'est-ce que c'est ? (Anderson – Debardieux)

« **Le climat scolaire renvoie à la qualité et au style de vie à l'école.** Le climat scolaire repose sur les modèles qu'ont les personnes de leur expérience de vie à l'école ; Il reflète les normes, les buts, les valeurs, les relations interpersonnelles, les pratiques d'enseignement, d'apprentissage, de mangement et la structure organisationnelle inclus dans la vie de l'école »

Cohen, National School Climate Center.2015

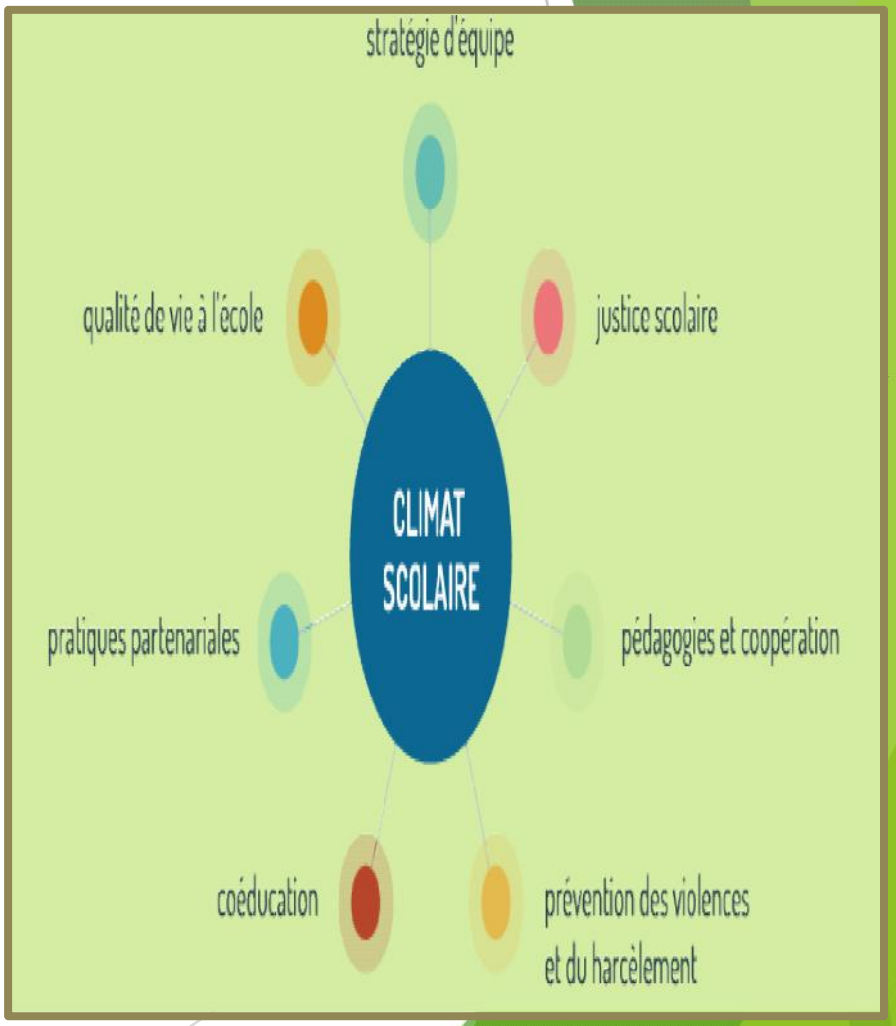

DEFINIR LES NOTIONS
UNE STRATEGIE : une étymologie qui a du sens

l'Art de conduire la guerre (Clausewitz)

- **La tactique** est la théorie relative à l'usage des forces armées dans l'engagement.
- **La stratégie** est la théorie relative à l'usage des engagements au service de la guerre.

La stratégie apparaît alors comme :

- **la définition,**
- **la coordination,**
- **la répartition**
- **et, finalement, l'engagement des forces militaires dans l'espace et dans le temps ».**

La stratégie implique un processus de conduite de la décision qui s'arrête au moment de l'Engagement.

UNE STRATEGIE D'EQUIPE

- **Axe 1 : Stratégie d'équipe**
- Une stratégie d'équipe s'appuie sur la mobilisation de tous, l'attention portée à l'accueil, l'accompagnement, la mutualisation pluri-professionnelle, la cohérence et la cohésion, la parole d'acteurs, le bien être des personnels.
- **« L'accueil cueille et recueille la présence de l'autre. Qui pourrait s'en passer ? Certainement pas l'école. » Jacques Pain, 2012 Préface du Manifeste pour un accueil d'hospitalité**

- **Une stratégie d'équipe c'est un ensemble dynamique produisant de l'intelligence collective pour répondre à la complexité des situations qui répondent à trois principes (Edgar MORIN, 1990)**

Axe 2 : Justice scolaire

La justice scolaire, c'est prendre en compte le sentiment de justice et d'injustice, la justice restauratrice, le cadre et les règles, la médiation par les pairs, les modalités d'évaluation.

Axe 3 : Pédagogies et coopération

Les stratégies pédagogiques pour un climat serein s'appuient sur la coopération entre élèves, la motivation, l'engagement, la parole de l'élève, les élèves acteurs.

Axe 4 : Prévenir les violences et le harcèlement

Un plan de prévention à l'école prend en compte : le harcèlement, la lutte contre toute forme de discrimination, la gestion de crise dans la classe et dans l'école.

Axe 5 : Coéducation

Une coéducation réussie avec les familles, c'est l'attention portée à l'accueil, à la communication, à la parole des parents.

Axe 6 : Pratiques partenariales

Les pratiques partenariales s'appuient sur l'ensemble de la communauté éducative, les collectivités territoriales et les associations. Un lien fonctionnel clair à partir de projets d'actions évalués fondés par exemple sur des chartes.

Axe 7 : Qualité de vie à l'école

La qualité de vie à l'école, c'est l'attention portée à la qualité des temps, des espaces, à la convivialité scolaire et au bien être.

Etablissements et vie scolaire

Le climat scolaire se compose de cinq éléments principaux

(Cohen) :

- Les relations.
- L'enseignement et l'apprentissage.
- Les sécurités.
- Les environnements physiques.
- Le sentiment d'appartenance.
- mais aussi :
  - la justice scolaire (Gottfredson) ;
  - discipline démocratique (Ortega);
  - une « communauté juste » (Massé).

Pourquoi agir sur le climat scolaire ?

Les résultats des travaux sur le **climat scolaire** permettent des :

- Effets sur les apprentissages (Ruus) ;
- Effets sur le bien-être des élèves (Debardieux) ;
- Effets sur le bien être des personnels (Jeffrey);
- Effets sur la sécurité et les conduites a risque .(nombreux travaux et auteurs)
- Effets sur l'absentéisme, les violences, et le harcèlement.(nombreux travaux et auteurs)
- Effets sur la diminution des inégalités scolaires (Ortega)

POLITIQUE EDUCATIVE ACADEMIQUE

Constats, questionnements et principes.

- Un climat scolaire très dégradé, des acteurs et des partenaires volontaires.

Constat 1 : il existe une imperméabilité entre le temps scolaire et le temps, sur le territoire. Notre école contemporaine est l'héritière de la " clôture " initiale,

Constat 2 : La dichotomie entre le temps pédagogique et le temps éducatif perdure,

Constat 3 : La faible prise en compte par les acteurs des « césures » entre les différents temps.

Constat 4 : Politique éducative sociale et de santé en faveur des élèves intégrée aux missions

Elève en transport vers l'Ecole d'Apagui (rive française du Maroni)

Photographie : DDS

Vers une politique éducative académique

Quatre principes :

Principe 1 : La sécurisation des établissements et des écoles comme préalable. Les programmes de construction.

Principe 2 : Démarche concertée d'amélioration des sept facteurs du climat scolaire.

Principe 3 : Formation et professionnalisation des acteurs.

Principe 4 : Une contractualisation par établissements et circonscriptions.

Trois ambitions :

Ambition 1 : Instaurer un climat scolaire serein pour mieux réussir.

Ambition 2 : Mieux maîtriser la langue pour renforcer le mieux vivre ensemble / Mieux vivre ensemble pour mieux maîtriser la langue

Ambition 3 : Former des futurs citoyens responsables pour une meilleure insertion.

A1 - Instaurer un climat scolaire serein pour mieux réussir

O1A1 - Prévenir et construire une école accueillante et hospitalière

O2A1 - Installer un sentiment de justice scolaire

O3A1 - Favoriser la persévérance scolaire pour réduire le décrochage

O4A1 - Co-education, politique sociale et familiale, politique de santé publique.

A2 - Mieux maîtriser la langue pour renforcer le mieux vivre ensemble

O1A2 - Garantir l'acquisition du « lire, écrire parler »

O2A2 - Sensibiliser à la diversité des langues et des cultures pour renforcer la maîtrise d'une langue commune

O3A2 - Développer le débat pour réduire l'individualisation disqualifiante

A3 - Former des futurs citoyens responsables pour mieux s'insérer

O1A3 - Éduquer à la citoyenneté

O2A3 - Développer le sport scolaire

O3A3 - Éduquer au développement durable

Un BO de référence : n°13 du 31 mars 2016 Climat scolaire

- Structurer les groupes académiques climat scolaire ;
- Privilégier les entrées pédagogiques dans le cadre d'un parcours éducatif cohérent ;
- Renforcer la formation en académie ;
- Accompagner les groupes académiques climat scolaire ;
- Mesurer les effets produits par les groupes académiques climat scolaire aux différentes échelles du système éducatif.

POLITIQUE EDUCATIVE D'ETABLISSEMENT

De la vie scolaire à la politique éducative d'établissement.

Définition : il convient d'entendre par politique éducative d'établissement, un énoncé de principes, de valeurs, d'ambitions et d'objectifs éducatifs qui rassemble de manière cohérente, autour d'un projet partagé, les attentes d'une communauté éducative et fournit, pour les enseignants et les personnels d'éducation, une base de prises de décisions et d'actions stratégiques coordonnées.

Le projet de politique éducative d'établissement : une opération mobilisatrice

- a) **La PEE concerne tous les établissements** : « *La définition d'une politique éducative ne peut être réservée aux seuls établissements réputes les plus difficiles : c'est souvent dans ceux considérés comme plus favorisés que les élèves sont les plus indifférents à la vie de l'établissement, qu'ils ont le plus faible sentiment d'appartenance collective et qu'ils sont les plus exposés au stress de la compétition scolaire* ».
- b) « ***La politique éducative concerne toute la communauté*** *éducative et sa mise en œuvre doit être prise en charge par l'ensemble des personnels de l'établissement* ».
- c) **Les objectifs de la politique éducative** : « *Les objectifs des politiques pédagogique et éducative doivent être articulés dans le projet d'établissement et ne pas être simplement juxtaposés* ».

1) L'EMC

- L'objectif de l'enseignement moral et civique « d'associer dans un même mouvement la formation du futur citoyen et la formation de sa raison critique » doit être pleinement mis en œuvre dans le cadre de la politique éducative de chaque établissement.
- Des champs sans d'interventions pour les CPE et les professeurs documentalistes.

2) L'EMI

- Inscrite désormais dans la loi de refondation (5 occurrences), le socle (domaines 1, 2, 3 et 5) et les programmes (30 occurrences)
- Disciplines : Français, langues vivantes, enseignements artistiques, Histoire des arts, EMC, Histoire-Géographie, Physique-Chimie, SVT, Technologie, Mathématiques
- Dispositifs inscrits dans les programmes : AP et EPI
- Vie scolaire.

2) Le parcours citoyen : construire des curricula:

- Recenser les notions, compétences propres aux parcours mais abordés dans les référentiels des différentes disciplines, les répartir horizontalement (dans les diverses disciplines) et verticalement (par niveau)
- Recenser les situations d'apprentissage hors disciplines: établissement, FSE, MDL, FSE, CVL, CVC, et hors établissement (pompiers, clubs sportifs, etc…)
- Présenter aux élèves et aux familles cette cartes ou ces cartes avec les points recensés plus haut qui deviennent des étapes du parcours

DES TEMPS DANS LA CONSTRUCTION D'UN PROJET EDUCATIF D'ETABLISSEMENT

- Agir sur les temps intermédiaires;
- Agir sur les temps de césure;
- Agir sur les temps de régulation;
- Agir sur les temps de co-éducation et de partenariat ;
- Agir sur les temps de la formation de futurs citoyens responsables ;
- Agir sur les temps qui favorise un environnement scolaire favorable à la santé.

Agir sur les temps intermédiaires :

- Développer des « SAS » après retard, exclusion, absence et autres dispositifs pour lutter contre le décrochage et favoriser la persévérance scolaire ;
- Développer des lieux de parole et d'écoute où peuvent se dire et se penser les tensions internes vécues au quotidien ;
- Développer des lieux d'isolement pour un retour à la maîtrise de soi ;
- Développer des lieux de « détente » ;
- Développer des lieux d'accueil après une longue absence ;
- Développer des accueils expérimentaux d'élève en raccrochage.

Agir sur les temps de césure :

- Construire des temps de « césure » entre l'extérieur et l'intérieur de l'Ecole ;
- Rétablir des rituels ou générer de nouveaux rituels et de réintroduction de rituels ;
- Mettre en place des classes expérimentales 6ème Ambition réussite.

Agir sur les temps de régulation :

- Poursuivre les dispositifs de prévention des violences, des incivilités et du harcèlement ;
- Renforcer les procédures de lutte conte les retards et les absences ;
- Mettre en place une utilisation nouvelle des dix heures annuelles de vie de classe ;
- Explorer les projets de médiation par les élèves paires ; CNV
- Explorer les stratégies de la communication non violente.
- Utiliser les méthodes de l'EMC : projets qui favoriseront le débat argumenté ou réglé, les dilemmes moraux….

Agir sur les temps de co - éducation et de partenariat :

- Construire des temps et lieux pour rencontrer les familles ;
- Construire des temps et lieux pour mieux associer les familles ;
- Construire des temps et lieux pour former les familles ;
- Travailler autour des enjeux de l'EMI ;
- Mettre en œuvre des web-radio ou autres médias ;
- Dispositifs associant les partenaires.
- Développement de la mallette des parents ;

Agir sur les temps de la formation de futurs citoyens responsables :

- Mettre en œuvre des temps de coopération et de collaboration en enseignements complémentaires (EPI et AP) ;
- Mettre en œuvre des stratégies de construction de la démocratie :
  - Sur des temps existants : CA, CP, CESC, MDL, CVL, FSE, CP…
  - Sur de nouveau temps : un projet de Conseil de la Vie Collégienne (CVC) par collège et 3 projets de conseil d'écoliers ou de conseils d'écoles des enfants (au cycle 3…) par circonscription ;
- Développer les projets qui favoriseront l'éducation au développement durable ;
- Développement des web-radio ;

Développer les projets qui favoriseront le sport scolaire

Des temps à dynamiser pour construire la démocratie collégienne.

« le meilleur enseignement de la démocratie est dispensé dans un cadre où la participation est encouragée et les points de vue exprimés ouvertement, où règnent la liberté d'expression des élèves et des enseignants, ainsi que l'équité et la justice » Apprendre pour vivre ; Conseil de l'Europe 1989

- Le temps de la coopération et de la collaboration : les enseignements complémentaires (EPI et AP).
- Un autre temps de médiation : les dix heures annuelles de vie de classe.
- De nouveaux temps : Conseil de la Vie Collégienne (CVC), conseils d'écoliers et conseils d'écoles des enfants (au cycle 3…)

Des temps à dynamiser pour construire la démocratie collégienne et la co-education

Point de vigilance : ritualiser ces temps

- Ordre du jour ;
- Règles d'écoute ;
- Distribution des rôles ;
- Cahier de suivi ;
- Procédure d'élection ou de désignation des membres et des rôles.
- Accueil défèrent et hospitalier

Point de vigilance : prendre réellement en compte la parole des élèves et des familles

Agir sur les temps qui favorise un environnement scolaire favorable à la santé :

- Développer des programmes qui favorisent les connaissances des élèves à l'égard de leur santé et de celle des autres ;

- Réaliser les examens médicaux et les bilans de santé définis dans le cadre de la politique de la santé en faveur des enfants ;

- Mettre en œuvre les conditions de scolarisation des élèves ayant des besoins particuliers ;

- Détecter précocement des problèmes de santé ou des carences de soins pouvant entraver la scolarité ;

Merci de votre attention